



## Fin de période d'essai -non remise des documents légaux

-----  
Par potdeterre

Bonjour,

J'ai été recrutée par le ministère des armées en tant qu'agent sous contrat au 1er décembre. Pour des raisons diverses, l'administration a souhaité mettre fin à mon contrat à la fin de ma période d'essai, soit le 7 mars dernier. Depuis, je n'ai pas reçu les documents de fin de contrat et notamment celui qui me permet de m'inscrire à Pôle emploi malgré une demande par courriel et par lettre recommandée.

J'ai eu divers problèmes administratifs avec le ministère (non versement de salaire et prise en compte incorrecte d'un arrêt maladie COVID).

Dois-je saisir le tribunal administratif ?

Je suis un peu désespérée, je souhaite juste pouvoir toucher le chômage et ne pas être à la rue.

Merci beaucoup de votre aide

-----  
Par vivi2501

une autre piste à exploiter contactez la C.A.D.A. Informez aussi l'agence pole emploi dont vous dépendez que vous ne pouvez pas vous inscrire, votre futur conseiller pole-emploi pourra peut-être intervenir en votre faveur